



RENFORCER LE MAILLAGE VERT POUR REDUIRE L'INCIDENCE DE L'URBANISATION

Objectif K1

Augmenter la quantité et la qualité du patrimoine vert

Indicateurs - Pourcentage du budget plantation de vivaces, arbres ou arbustes en comparaison des plantations d'annuelles / Surface d'espaces vert public par habitants



Action

76

Favoriser des emplacements pour les plantations de façade

Contexte

La verdure de façade présente, dans les milieux urbains, de nombreux avantages : elle introduit de la verdure là où on trouverait des murs dénudés, elle capte une partie des poussières et polluants atmosphériques, elle a un impact non négligeable sur l'isolation acoustique et thermique d'un bâtiment...

Développement de l'action

En proposant des emplacements pour plantations de façades dans certaines artères, la Commune permet, aux propriétaires ou locataires, de verduriser facilement leur façade et ainsi de favoriser les avantages repris dans le contexte.

- Réfléchir, lors de chaque rénovation de trottoirs, à l'installation d'emplacements pour plantations de façade.
- Proposer un plan de zonage des voiries pouvant accueillir ce type d'emplacements et intégrer les données dans le schéma directeur « Nature » (action 67).

Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : influence positive sur le climat urbain.

Economiques : non contraignant.

Sociaux : amélioration de la qualité de vie et de la santé.

Indications de calendrier

A initier fin 2009.

Acteurs

Pilote(s)	Service Voirie
Service(s)	
Autre(s)	

Moyens financiers

Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)

67